collège Louis Guilloux

académie Rennes

Éducation nationale

# ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022.

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles.

Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage.

## RENSEIGNEMENTS

Nom de l'entreprise : ……

Siren/Siret :……

Contact de l'entreprise :

Nom : …….. Prénom : ……

Tel : …….. Email : ……..

Votre masse salariale 2021 ……. €.

× 0.09 % = …… €.

Solde en matériel déductible : ……€ Bonus Alternant déductible ……. €.

**Montant de votre versement ……. €.** Code UAI de l'école : 0351791G

Au profit de l'école : COLLEGE LOUIS GUILLOUX

Mode de règlement :

☐ Virement

IBAN : ……

BIC : ……

Mentionner votre **n° de Siret** en libellé de virement.

Mode de règlement :

☐ Chèque

N° ……

A l'ordre de : COLLEGE LOUIS GUILLOUX

MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION.